



Communiqué de presse
16 avril 2013

Pétroplus : Shell totalement coupable

Aujourd'hui mardi 16 avril, le tribunal de commerce de Rouen a rejeté les deux dernières offres de reprise du site de Pétroplus.

C'est une terrible nouvelle pour les salariés de la raffinerie Pétroplus de Petit-Couronne, ses sous-traitants et leurs familles, alors même qu'ils ont mené, au sein de l'intersyndicale, un combat exemplaire pour essayer de sauver leur outil de travail. **Le mouvement et les élus Europe Ecologie – Les Verts de Haute-Normandie tiennent à exprimer tout leur soutien et leur admiration devant le courage et la persévérance** dont ils ont fait preuve tous au long de ces derniers mois.

Cette nouvelle est une **catastrophe économique et sociale**, qui affecte gravement l'agglomération rouennaise, mais elle est aussi **un désastre sur le plan de l'environnement**, démontrant que **la nécessaire transformation du secteur pétrolier face au défi énergétique est encore loin d'être anticipée** par les acteurs économiques comme par les pouvoirs publics, alors que les salariés de Pétroplus, à l'image de ceux de M-Real ou de Renault Sandouville, avaient multiplié les propositions pour adapter leur outil de travail à la nécessaire conversion écologique de l'industrie.

Les élu-e-s et les militants EELV tiennent à souligner **le sens de la responsabilité des salariés**, mais ils dénoncent **la culpabilité de la multinationale Shell dans ce désastre social et environnemental**.

Shell est en effet coupable d'avoir laissé au repreneur du site une double dette : **une dette économique et sociale**, d'avoir exploité le site et ses salariés avant de les abandonner lorsque la rentabilité a commencé à diminuer, sans jamais consentir à effectuer les investissements qui auraient été nécessaires à l'évolution de cette raffinerie. Mais la multinationale Shell a aussi une **dette environnementale**, puisqu'en se débarrassant du site peu avant son inéluctable liquidation, **elle cherchait à se débarrasser de sa responsabilité - onéreuse - de dépollution du site**.

Malgré **cette attitude irresponsable**, Shell a malheureusement bénéficié d'une sorte de « **prime à la casse** ». En effet, au moment où elle refusait de venir en aide de la raffinerie en difficulté, l'Etat lui accordé, dans des conditions très discutables, **le permis d'exploiter des gisements de pétrole d'une valeur de plusieurs milliards dans les eaux territoriales françaises au large de la Guyane!** Il est clair que pour ces multinationales pétrolières, entreprises parmi les plus profitables au monde, **les ressources naturelles et les salariés sont à exploiter sans modération pour leur seul profit!**

EELV – HN
La secrétaire
régionale

Laetitia SANCHEZ

Région Haute-
Normandie
Le président du groupe

David CORMAND

CREA
Le président du
groupe

Cyrille MOREAU

Ville de Rouen
Les co-présidents du groupe

Françoise
LESCONNEC & Jean-Michel
BEREGOVY